PARCS SUISSES PARC NATUREL REGIONAL
Gruyère Pays-d'Enhaut

Parc'info

nº 10 décembre 2013

Journal d'information du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Aux Choucas, au-dessus de Château-d'Œx, sera inauguré au printemps le premier *Relais nature* qui traversera les prairies fleuries des Mérils.

Relais infos, Relais nature, Relais paysage patrimoine

Par sa composition, 13 communes, 4 régions et 2 cantons, le Parc n'a pas la possibilité d'avoir un lieu d'interface avec le public où lui communiquer les différents points forts de son territoire, à la manière d'une maison du Parc. Il a donc choisi de créer des relais d'information traitant de thématiques fortes : agriculture, histoire, faune, flore, patrimoine bâti, sacré, etc.

Ce projet du Parc sort aujourd'hui de sa phase pilote et s'apprête à concrétiser en 2014 de nouveaux relais. Ils formeront alors un réseau cohérent sur l'ensemble du territoire. L'arrivée de la signalétique du Parc renforcera ce réseau pour contribuer à la promotion touristique régionale en favorisant la circulation des visiteurs.

Les premiers relais installés ont été les *Relais infos*. Ce sont des modules qui se trouvent dans des lieux du Parc fréquentés tels qu'offices du tourisme, gares. Ils aident à la découverte du Parc et de ses spécificités. Ils offrent en trois langues - français, allemand et anglais - des informations ciblées et permettent de mettre à disposition de la documentation. Il existe actuellement deux *Relais infos*. Le premier se situe à la Maison de L'Étivaz, il décline l'économie alpestre : images, textes et cartes pour explorer la richesse des alpages. Une brochure propose 15 excursions dans les chalets d'alpage du Parc avec toutes les indications nécessaires pour prendre contact, s'y rendre et découvrir la fabrication du fromage. Le second attend le public à l'office du tourisme de Rougemont. Thème développé : le patrimoine sacré dans le Parc. Deux nouvelles structures s'ajouteront prochainement, à l'office du tourisme des Mosses - La Lécherette et à la gare des Rochers-de-Naye. Les thèmes traités seront respectivement l'histoire du tourisme et les voies de communication historiques.

Une autre volonté du Parc est de valoriser ses richesses naturelles et patrimoniales. Des *Relais nature, paysage et patrimoine* sont en cours d'élaboration avec pour objectif de favoriser la compréhension et la préservation de notre patrimoine naturel. Il s'agit ici de sentiers thématiques le long desquels se trouvent des points d'intérêt forts. Ces parcours proposent une information spécifique s'adressant à un public en recherche d'activités ludiques et didactiques en extérieur. Ils s'adressent également à des spécialistes ou amateurs éclairés, comme par exemple, le sentier botanique des Choucas (Château-d'Œx), qui sera inauguré courant 2014 et qui présente une biodiversité d'importance avec une cinquantaine de plantes inventoriées, étiquetées.

Côté fribourgeois, un itinéraire pédestre va être créé. Le *Relais paysage* de la vallée de la Jogne est actuellement en développement. Il reliera Charmey à la Chartreuse de La Valsainte. Il s'agira d'un sentier thématique autour de l'agriculture, des paysages cultivés et de la diversité écologique de la région. Cet itinéraire pourrait permettre des synergies avec la nouvelle ligne de car postal qui sera ouverte (le week-end) entre Charmey et La Valsainte dès le printemps prochain.

Florent Liardet

Décodage de Parc

Parc d'importance nationale

Il est *régional ou national*, notre Parc ? Tous les deux. Régional parce qu'il concerne une région précise, un territoire qui a une identité forte, un territoire habité, remarqué pour sa nature et ses paysages, sans oublier son patrimoine. Son nom l'indique, il est Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

Le Parc tient son côté national de la Confédération qui lui a décerné voici presque deux ans – le 4 février 2012 – un label d'*importance nationale*. Ce label, valable dix ans, est une marque protégée destinée à l'usage exclusif des parcs reconnus par la Confédération. Il englobe trois catégories : les parcs naturels régionaux, les parcs périurbains et les nouveaux parcs nationaux.

N'importe quelle région ne peut pas bénéficier de ce label d'*importance nationale*. Pour le recevoir elle doit remplir plusieurs conditions. Les deux principales sont : un paysage et une nature de grande valeur ; le soutien de la population et des communes.

Le Parc pour obtenir ce label a passé par plusieurs phases : la faisabilité, l'élaboration du projet, le label de candidat. Aux côtés du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, actuellement, 15 autres régions suisses ont reçu le label d'*importance nationale* et quatre sont candidates. Ce processus est inscrit dans la loi : en janvier 2007, le Parlement a approuvé la législation sur la création de parcs naturels en Suisse.

Quant au Parc National Suisse, créé en 1914 en Engadine, il dispose de sa propre base légale avec la *Loi du 19 décembre 1980 sur le Parc national suisse dans le canton des Grisons*. Il fêtera ses 100 ans l'an prochain.

Paysage de Parc

Le lac Lioson

Le lac Lioson se situe sur le versant nord du massif du Pic Chaussy à 1850 m d'altitude, sur le territoire de la commune d'Ormont-Dessous près des Mosses. Bien connu des randonneurs se rendant au sommet du Pic Chaussy, ce site est remarquable par la qualité de ses formes géologiques ainsi que pour la diversité de sa faune.

La chaîne du Pic Chaussy fait partie de la nappe du Niesen, composée principalement de flysch relativement grossier de type conglomérat. Ces roches résultent d'une succession d'avalanches sous-marines de la fin de l'ère secondaire (il y a 70 millions d'années). Elles ont ensuite été plissées et transportées sur des dizaines de kilomètres au moment de la formation des Alpes. La nappe du Niesen s'étend également à la Tornettaz et à une partie du Col des Mosses.

Par leur action, les processus glaciaires ont profondément marqué le paysage au cours du temps. Lors du dernier épisode (le Würm), le glacier du Rhône recouvrait une bonne partie du sud-ouest de la Suisse, il est à l'origine du cirque, observable aujourd'hui, en atteignant le lac Lioson et également à l'origine du surcreusement de la dépression du Col des Mosses – La Lécherette. Le lac Lioson est donc un authentique lac alpin de cirque.

D'une superficie de 7 hectares et d'une profondeur maximale de 40 mètres, ce lac recueille des eaux de ruissellement (pluie et neige) et alimente les eaux de l'Hongrin, une rivière qui, après un séjour dans le lac artificiel éponyme, va se jeter dans la Sarine au niveau de Montbovon.

Les eaux cristallines du lac Lioson font le bonheur des pêcheurs : elles abritent de nombreuses espèces de poissons nobles parmi lesquelles des truites fario et arc-en-ciel, ombles du Canada (cristivomer). Il est possible de faire de la plongée sous-marine dans le lac en été, ce dernier devient d'ailleurs un haut lieu de la plongée sous la glace durant l'hiver.

Le flanc nord du Pic Chaussy forme un ensemble de remarquable valeur paysagère avec le lac Lioson, ses pelouses alpines, ses pâturages maigres et sa végétation de rochers. Les abords du lac sont caractérisés par des pâturages de l'étage subalpin à alpin. Les versants plus pentus du cirque glaciaire sont composés de talus naturels où la flore n'est que faiblement influencée par les activités humaines. Il n'est pas rare de croiser des bouquetins peu farouches sur ces pentes ou le long du chemin menant au lac.

Infos pratiques

En hiver
Raquette à neige (parcours n°9 : Les Mosses – Lioson d'en Bas), peau de phoque, plongée sous la glace.

En été
Promenades, baignade, pêche, VTT. Restaurant du lac ouvert de mi-juin à fin septembre, possibilité de dormir sur place en dortoir ou en chambre.

Accès
Depuis le centre de la localité des Mosses, prendre la route direction lac Lioson, suivre les indications jusqu'au parking de Lioson d'en Bas. Pas d'accès en transports publics.

Ecoles à la découverte du paysage

Autour de l'accompagnatrice en moyenne montagne, Juliane Torrent, les écoliers d'Albeuve découvrent le paysage.

Cet automne peut-être avez-vous observé des élèves autour des villages du Parc, attroupés, en train de dessiner ou en plein jeu de rôles. Ils suivaient les activités paysages organisées par le *groupe école* du Parc, activités auxquelles se sont inscrites une cinquantaine de classes.

Quand tu regardes autour de toi, qu'est-ce que tu vois ? C'est en substance ce que vise cette activité paysage : que les enfants soient conscients de ce qui les entoure. En ce vendredi matin, les écoliers prouvent que leurs yeux sont attirés par des éléments bien différents. Les uns voient un arbre, d'autres relèvent les couleurs, les maisons, les fleurs du jardin, les chevaux ou les montagnes. L'un d'eux choisit de parler des prés, *mais pas de ceux où il y a les cailloux*.

Après ce conciliabule, Juliane Torrent, accompagnatrice en moyenne montagne, conduit la joyeuse classe de première et deuxième primaire d'Albeuve en direction de la Sarine. Il s'agit maintenant de construire un paysage avec des objets trouvés dans la nature : un bout de bois représente les vaches, des petits cailloux et des feuilles alignées dessinent la rivière, des branches séchées sont des arbres, une vieille tuile récupérée fait le toit d'une grange. L'animation est ludique, tout ce petit monde s'affaire, les négociations sont serrées.

Enfin dernière activité du matin : le dessin. L'animatrice distribue ce qu'elle nomme des appareils de photo, des cadres de diapositive. Les enfants ont pour mission d'observer un bout de paysage à travers l'objet puis de dessiner ce qu'ils voient. A nouveau, les choix sont variés, les façons de regarder sont très différentes. Les montagnes remportent peut-être la palme, surtout le Vanil Blanc. Sa croix et ses forêts sont représentées plusieurs fois, mais sans les lignes à haute tension qui traversent le cadre.

De retour en classe, les enseignants pouvaient prolonger le cours à leur façon. Pour cette activité les liens existants avec le nouveau plan d'étude romand (PER) leur ont été transmis. Ils ont eu ainsi la possibilité d'intégrer l'animation à leur planification annuelle.

Faune de Parc

La chauve-souris petit rhinolophe

Petit rhinolophe.

Murin de Daubenton.

Le *groupe Espèces cible* a décidé pour 2014 de lancer des actions autour et en faveur des chauves-souris dans le Parc. Deux espèces sont principalement retenues : le petit rhinolophe fer à cheval et le murin de Daubenton.

Le petit rhinolophe était dans un passé récent très commun, mais a connu un recul important de ses effectifs dans les années 1960 – 1970. Depuis, il regagne peu à peu du terrain ; il serait encore présent dans le Saanenland et quelques individus ont été observés, en hibernation, à proximité du Parc (Gruyères). Petite poire accrochée au plafond, cette chauve-souris qui ne pèse que 5 grammes est bien reconnaissable à sa forme et à son attitude. **L'avez-vous déjà rencontrée, accrochée au plafond d'un galetas ou d'une cave ? Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous contacter (026 924 76 93 ou info@gruyerepaysdenhaut.ch)**. Dans le cadre d'un projet de conservation de l'espèce, nous cherchons tous les quartiers de résidence de cette remarquable chauve-souris. Vous pouvez nous aider à trouver sa trace !

Le murin de Daubenton est une espèce de chauve-souris plus commune qui fréquente les rivières et les plans d'eau du Parc. A Clarens, on trouve la plus grande colonie connue de Suisse qui regroupe près de 3000 individus ! Des nichoirs seront posés sous les ponts pour favoriser sa reproduction.

Les Mosses (Ormont-Dessous)

Un lieu symbolique en compagnie de Valérie Voirol
Le plateau de Pra Cornet

Valérie Voirol à Pra Cornet.

Valérie Voirol a *les pieds qui dansent*. En ce jour de première neige, elle n'attend plus que le moment de chausser ses skis de fond. Originaire du Jura bernois, cette trentenaire travaille depuis presque dix ans à l'office du tourisme des Mosses – La Lécherette. *Les Mosses représentent un terrain de jeu extraordinaire, j'y ai accès tous les jours. Le matin en me levant je vois toutes ces couleurs...*

Accroc de la nature, elle sillonne en été les chemins avec son VTT et l'hiver place au ski. Du Pic Chaussy à La Comballaz, en passant par le Mont d'Or, elle connaît tous les recoins de ces hauts des Ormont-Dessous. Elle vous renseignera sur les bonnes combines. Où se dégustent les meilleures tartes aux pommes ? Quelles vallées offrent une flore magnifique ? Où observer les bouquetins, où cheminer raquettes au pied ?

Pra Cornet, lieu emblématique choisi par Valérie Voirol, est un site idéal pour pratiquer la raquette à neige. C'est un petit plateau perché à plus de 1600 mètres d'altitude, incroyablement calme, entouré de chaînes de montagnes. L'espace n'est pas oppressant, c'est un lieu qui se prête au passage. L'agriculture y est très présente avec ses troupeaux et ses alpages.

Des possibilités étendues, voici ce qu'apporte le Parc à cette région qui s'est développée touristiquement dès 1870 et est devenue, au fil des ans, une station idéale pour les familles. Valérie Voirol ajoute encore que les programmes d'activités *Parc à la carte* et *Les Sens du Parc* aident à développer un tourisme estival et doux.

Carte d'identité

Le territoire de la commune d'Ormont-Dessous, afin de proposer une entité paysagère cohérente, intègre dans le périmètre du Parc l'ensemble du Mont d'Or et du versant nord, nord-ouest du Pic Chaussy, ce qui inclut naturellement l'ensemble des Mosses et de la Comballaz.

Population (2012) dans le Parc : 299 habitants (dans la commune 1'026 habitants)

Surface dans le Parc : 3'280 ha (surface de la commune : 6'391 ha)

Altitudes : minimum 1190 m / maximum 2478 m

Paysage d'importance nationale : *IFP* Tour d'Aï – Dent de Corjon, *ISM* Site marécageux La Lécherette – Col des Mosses.

Hauts marais d'importance nationale : 3 marais et tourbières pour 36.5 ha

Bas marais d'importance nationale : 4 marais pour 157.6 ha

Prairies et pâturages secs : 6 PPS pour 66.7 ha

Surface des zones protégées d'importance nationale : 2'705.9 ha (82% de la surface de la commune incluse dans le Parc)

Nuitées touristiques (2009) : 60'343

Trois questions à Annie Oguey, syndique d'Ormont-Dessous

Pourquoi et comment votre commune a décidé de participer à la création du Parc ?
Ormont-Dessous n'a qu'un secteur dans le Parc. Ce sont les hauts de la commune, Les Mosses et La Comballaz. Les Mosses, pour une part importante, sont protégés suite à la votation de Rothenthurm. Il semblait donc totalement justifié d'entrer dans le Parc.

Qu'est-ce que le Parc apporte à votre commune ?
Faire connaître notre belle région, valoriser nos produits, et échanger des idées avec les différentes communes partenaires. Nous espérons également, par ce biais, intensifier notre tourisme doux.

Quelles sont les actions qui vont être initiées dans le cadre du Parc ?
Je forme beaucoup d'espoir dans le Parc pour nous accompagner dans un programme de découverte du plateau des Mosses avec ses marais d'importance nationale ainsi que nos tourbières, soit par le biais d'expositions ou visites accompagnées. Nous sommes très pénalisés par cette protection et maintenant nos devons essayer d'en tirer le meilleur parti possible !

Crésuz

Un lieu symbolique en compagnie de Luc Gendre
L'église au centre du village

Luc Gendre devant l'église de Crésuz

Luc Gendre a choisi l'église située au cœur du village. *Elle marque les grandes étapes de la vie. Le bâtiment illustre bien le caractère de la commune, sans être ostentatoire, il a de la classe. Ses proportions sont justes.*

L'église, consacrée à Saint François d'Assise, a été détruite par un incendie en 1667 qui a ravagé toutes les maisons alentours. *La légende dit que les habitants ont d'abord reconstruit l'église.* A l'intérieur, il s'en dégage un cachet particulier, à la fois recueilli et lumineux, avec trois autels de bois datant du 17e siècle.

Luc Gendre a grandi à Crésuz. Il n'a quitté son port d'attache qu'une seule fois pour un séjour linguistique. A son retour, il a préféré ne plus jamais repartir. Il ne craint pas de se déplacer pour exercer sa profession. Il est membre de la direction de l'un des plus grands chantiers suisses, Nant de Drance, une gigantesque station de pompage turbinage dans les Alpes valaisannes. C'est vrai que la vue depuis son chalet a de quoi plaire : un panorama superbe ouvert sur la vallée de la Jogne avec en point de mire le majestueux massif de la Hochmat.

Conseiller communal durant de nombreuses années, Luc Gendre explique comment la population de Crésuz s'est modifiée. Il n'y a plus d'agriculteurs domiciliés dans la commune, ils ont choisi des lieux aux conditions d'exploitation moins difficiles. La pente est rude, l'herbe est brûlée par le soleil. Aujourd'hui, cette pente est habitée, elle est même recherchée. Ce sont des vacanciers qui ont construit des chalets. Au fil des ans, une partie de ces résidences secondaires ont été transformées en résidences principales.

Une fois investi dans le projet du Parc – il est membre de la *commission énergie* –, Luc Gendre en est devenu un fervent défenseur. Très attaché au développement durable, c'est *la seule voie possible*, il se reconnaît dans les valeurs du Parc.

Trois questions à Didier Bütikofer, syndic de Crésuz

Pourquoi et comment votre commune a décidé de participer à la création du Parc ?
De par sa situation, il était logique que la commune de Crésuz intègre le Parc. Le Conseil communal proposa d'y adhérer, proposition confirmée par les citoyens. La démarche a séduit notre population, consciente que la qualité de vie doit être mise en valeur tout en préservant notre environnement, ceci à travers l'information et une meilleure connaissance de notre territoire.

Qu'est-ce que le Parc apporte à votre commune ?
Le Parc apporte en priorité, la prise de conscience de nos citoyens envers notre région, dont nous sommes les gardiens. Toutes et tous doivent réaliser la chance que nous avons de vivre dans ce pays qui nous donne tant de bien-être. Le Parc nous offre maintes occasions de découvrir d'autres lieux à travers ses multiples activités.

Quelles sont les actions qui vont être initiées dans le cadre du Parc ?
Nous profitons des structures du Parc pour des démarches communes telles que le label *Cité de l'Energie* ou le réseau écologique de la Jogne.

Carte d'identité

Population (2012) : 301 habitants

Surface totale : 180 ha

Altitudes : minimum 801 m / maximum 1379 m / moyenne 1072 m

Surface des zones protégées d'importance nationale : aucune surface protégée

Emplois (2008) : 19 dont 1 dans le secteur primaire, 4 dans le secondaire et 14 dans le tertiaire

Nuitées touristiques (2012) : 17'500

PAYS D'ENHAUT
PRODUITS AUTHENTIQUES

Château-d'Oex | Rougemont
Rossinière | L'Etivaz

un label de Pays-d'Enhaut Région
+41 (0)26 924 72 80 | info@pays-denhaut.ch

www.pays-denhaut.ch

FROMAGERIE FLEURETTE
FLEURETTE
tommefleurette.ch
tél/fax 026 925 82 10
michel-beroud@bluewin.ch
Michel Beroud - 1659 Rougemont

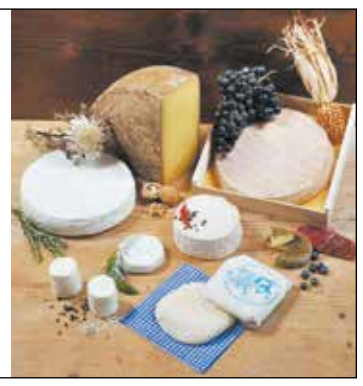

TRAIN FONDUE

S'évader du train-train quotidien le temps d'une fondue...

Découvrez les paysages enchanteurs de la Gruyère en dégustant la traditionnelle fondue moitié-moitié et le célèbre dessert gruérien: meringue et crème double.

C'est dans un train d'époque datant du début du siècle que les gourmands embarquent en gare de Bulle direction Montbovon. Les prairies gruériennes défilent et bientôt apparaissent le bourg et le Château de Gruyères, la Dent de Broc et le Moléson. Arrivée à Montbovon, place à la fondue et au dessert. Après un repas partagé dans l'ambiance conviviale de ce convoi pas comme les autres, c'est déjà l'heure du retour ! Le long de la Sarine, le train serpente à 30 km/h en direction de Bulle pendant que les passagers profitent des derniers moments, des souvenirs plein la tête.

Le Train Fondue circule d'octobre à mai (55 dates en 2013-2014). A la belle saison, il se transforme en Train Sushi pour une expérience insolite au cœur de la Gruyère.

Infos pratiques
Tarifs incluant le voyage, la fondue et le dessert (boissons non comprises) :
Adultes CHF 49.-
Enfants jusqu'à 12 ans CHF 22.00
Gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans (sans repas)

Renseignements complémentaires, dates précises et réservations en ligne sur www.tpf.ch.
Vous pouvez également réserver par téléphone au 0900 320 320 (CHF 1.–/min) ou aux guichets TPF de Bulle, Fribourg, Châtel-St-Denis et Courtepin.

www.tpf.ch

M | e | O WEB · DESIGN · COMMUNICATION
Rossinière & Bulle | t. 026 924 36 33 | www.meomeo.ch

Dernière de *La légende de la fontaine de Lessoc*

Elle a tiré sa révérence. *La légende de la fontaine de Lessoc* ne sera plus jouée, en tout cas plus par le Parc. La dernière représentation a eu lieu devant une trentaine de spectateurs le samedi 19 octobre. Ce fut l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette activité.

Créée au printemps 2011, *La légende de la fontaine de Lessoc* représente une expérience forte et inoubliable pour le Parc. La mise sur pied d'une telle animation était une première et personne ne pouvait prédire quel succès rencontrerait cette balade contée dans les ruelles de Lessoc. Après trois saisons, les 1000 personnes qui ont assisté à cette animation ont prouvé qu'il y a une véritable demande dans ce domaine.

Samedi 19 octobre 2013, la dernière de la légende de Lessoc avec Julien Fauché en un Colin très convainquant.

La légende de la fontaine de Lessoc a été conçue dans le programme des *Sens du Parc*. L'idée de ces offres, toujours d'actualité, est de répondre aux critères d'un tourisme qui implique des gens de la région, qui permette aux visiteurs de vivre des moments forts. Avec en filigrane des objectifs tels que la sensibilisation au patrimoine, la promotion des chaînes de valeurs régionales, le rapprochement des populations.

Les ingrédients

Les ingrédients de la balade contée de Lessoc ont sans doute contribué à cette réussite : un décor réel - le charme du village de Lessoc et de sa fontaine (qui depuis a été restaurée) ; l'accueil et le repas dans l'auberge de la Couronne ; la légende connue par de nombreux fribourgeois qui l'ont lue dans leur premier syllabaire, légende adaptée par Josiane Ferrari ; l'enthousiasme des comédiens amateurs qui ont prêté leur visage à Colin et au syndic du village ; la belle présence des conteurs.

Si le Parc met fin à cette animation, c'est pour mieux en concrétiser une autre : toujours dans cet esprit de recherche, il est en train de concocter une nouvelle animation qui cette fois se déroulera dans le Pays-d'Enhaut, à Rougemont.

Energie de Parc

A l'arrêt ? Coupez le moteur !

Des mesures scientifiques démontrent que couper le moteur n'est jamais vain. Selon un large panel de véhicules testés, couper le moteur est déjà utile pour 0.76 à 12 secondes d'arrêt. Ce petit geste permet de réduire les nuisances sonores, d'économiser du carburant et donc de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Un moteur allumé pendant 20 secondes équivaut à un volume d'émission de gaz d'échappement de 33 ballons de 6 litres ! En Suisse, le potentiel d'économie annuel est énorme, de 50 à 60 millions de litres de carburant, de 115'000 à 145'000 tonnes de CO_2 et de 85 à 100 millions de francs.

Pour les automobilistes redoutant l'usure mécanique, les études démontrent que cette dernière est réellement négligeable lorsque le moteur est déjà chaud. Bien que cette mesure soit difficilement applicable par les autorités compétentes, il est bon de rappeler qu'il est en théorie interdit de laisser tourner son moteur pour rien (amende de 60 francs possible). Pour les personnes qui redoutent l'arrivée de l'hiver, la température à l'intérieur d'un véhicule ne change pas beaucoup si l'on coupe le moteur lors de brefs arrêts. Couper son moteur garde donc son sens dans ce cas aussi.

En conclusion, couper le moteur est vraiment utile à tous les arrêts pour autant que le flux de trafic et la situation le permettent. C'est le message de la campagne de sensibilisation lancée début septembre par Quality Alliance Eco Drive et Energie Suisse, avec le soutien du TCS.

Plus d'informations :
www.coupez-le-moteur.ch
www.suisseenergie.ch
www.ecodrive.ch
www.tcs.ch

Inauguration des châtaigneraies de Chenaux et Montolivet par la syndique de Villeneuve, Patricia Lachat.

Les premiers panneaux signalétiques du Parc.

Inauguration des châtaigneraies de Villeneuve

Moments forts au-dessus de Villeneuve en ce samedi 2 novembre. Les quelques 50 personnes réunies pour l'inauguration des châtaigneraies de Chenaux et Montolivet savent quelle est l'importance de ce geste : la plantation de 142 jeunes arbres est une façon de laisser un patrimoine fort pour les générations futures.

Responsable de ce projet pour le Parc, Didier Girard a rappelé que la revitalisation de ces deux châtaigneraies a plusieurs objectifs : elle vise non seulement à créer un lieu de rencontre pour la population, mais aussi à favoriser la diversité du paysage et la conservation de la biodiversité, tout en revalorisant le savoir-faire de la culture des châtaigniers.

Le Parc a joué un rôle de plateforme dans ce projet. Il a contribué à réunir les différents acteurs qui se sont investis : tout d'abord les propriétaires des terrains, dont la commune de Villeneuve, puis le canton de Vaud et le Fonds suisse pour le paysage. Les premiers travaux ont commencé en 2011, il a fallu déboiser tout en conservant les derniers châtaigniers – de superbes arbres, émouvants du haut de leurs 200 ans. Ensuite le sol a été ensemencé, puis en 2012, 142 jeunes châtaigniers ont été plantés.

En 2011, une association de propriétaires a été constituée. Forte de 23 membres, a expliqué son président Patrick Croci, elle est chargée de pérenniser les châtaigneraies en les entretenant. Que ce soit Patricia Lachat, syndique de Villeneuve, Jean-Louis Gay, représentant du canton de Vaud, ou Franz-Sepp Stulz, pour le Fonds suisse du paysage, tous les orateurs se sont réjouis de cette revitalisation. De nombreux remerciements ont été adressés, notamment à l'une des chevilles ouvrières du projet, Martin Von der Aa, garde-forestier de Villeneuve et membre du conseil du Parc.

Premiers panneaux signalétiques

A cette occasion le Parc a inauguré ses premiers panneaux signalétiques. Ils accueillent le marcheur qui viendra depuis Villeneuve (un sentier tout nouvellement balisé). Les panneaux donnent des informations sur la revitalisation des châtaigneraies de Chenaux et de Montolivet. Ils expliquent également ce qu'est le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Des QR code permettent aux anglophones et germanophones de lire sur leurs appareils numériques les informations dans leur langue respective.

Gens de Parc

Sébastien Henchoz, agriculteur et charpentier

La belle saison, il la passe sur les alpages avec son épouse Fanny. L'hiver, il est sur les chantiers, où il œuvre comme charpentier. Cette alternance convient bien à Sébastien Henchoz, une vie en deux temps comme la pratiquait nombre de ses ancêtres dans le Pays-d'Enhaut. Les travaux agricoles en été, le bois en hiver.

Sébastien Henchoz a passé toute son enfance à l'Etivaz. Il a grandi dans une famille d'agriculteurs, ce qui lui a donné ce goût prononcé pour la terre et son attachement à la région. Ce qu'il apprécie dans la vie à l'alpage est le rythme naturel avec les éléments, sans pression. Là-haut, je me sens bien. Aujourd'hui, il vit avec Fanny à La Comballaz, dans un chalet partagé avec des chats, des poules, un chien, quatre yacks. C'est là, qu'à la bonne saison, le couple, qui s'occupe d'un troupeau de vaches, accueille les participants à l'activité du Parc *Les douceurs à la ferme*.

Sébastien Henchoz est fidèle à ses racines comme il est fidèle à ses premières activités. Il a joué une fois au curling, emmené par un professeur. Depuis il fréquente toujours la glace. Il aime ce sport d'hiver pour la concentration mentale qu'il exige, son esprit d'équipe, le fair-play qui y règne (les vainqueurs offrent toujours la tournée aux perdants). Avec son club d'ailleurs, il propose de partager cette ambiance singulière et d'initier les débutants. Une activité à vivre à la patinoire de plein air de Château-d'Œx, proposée également dans le programme des *Sens du Parc*.

Activités hivernales du Parc

Pour son programme hivernal de sensibilisation à la nature, le Parc propose deux randonnées en raquettes à neige. Pour les enfants et les plus grands, rendez-vous aux Mosses, afin de construire des igloos. Avec la pratique du curling ou la nuit dans un bivouac, les *Sens du Parc* permettent aussi de s'immerger dans l'ambiance hivernale.

18 janvier 2014
Sur la piste du tétras lyre
Une journée de randonnée dans la forêt du Larzey, au départ du Col des Mosses. Une journée à la découverte du tétras lyre, cet oiseau singulier et de plus en plus rare en Suisse, de son habitat, de ses habitudes, de ses besoins. Une journée conviviale au cœur de la nature avec Stéphane Currat, accompagnateur en moyenne montagne. Marche sans difficultés particulières en raquettes à neige.

8 février 2014
Le chemin des armaillis dans la neige
En passant par le col de Jaman, découvrez l'un des plus fameux passages emprunté jadis par les armaillis pour commercialiser leur fromage, mais à une époque de l'année inhabituelle. Un parcours au panorama grandiose passant par plusieurs chalets d'alpage remarquables en compagnie de Nicolas Fauquex, accompagnateur en moyenne montagne. Bons marcheurs.

1 mars 2014
Construisons un igloo
Au col des Mosses, empiler des briques de neige pour faire un igloo ! Recherche de l'emplacement idéal, de la forme d'igloo la plus adaptée avec Caril Capt, accompagnateur en moyenne montagne. Sans aucune difficulté.

Sens du Parc | 5 janvier, 2 février, 2 mars 2014
Un sport des Préalpes
Un dimanche par mois, le Curling Club de Château-d'Œx propose de s'essayer à ce sport par une initiation centrée sur le plaisir du jeu. Pour les gourmands, un repas pris en commun dans une ambiance conviviale permet de recouvrer ses forces (non compris dans l'offre).

23 janvier, 20 février, 6 mars 2014
Bivouac avec Nicole Niquille
Nicole Niquille, première femme guide de Suisse, aujourd'hui handicapée à la suite d'un accident et Pascale Fesquet, accompagnatrice en moyenne montagne, vous accueillent pour une nuit en bivouac au sommet des Rochers-de-Naye. Une expérience unique, centrée sur la relation entre l'humain et la montagne.

Tarifs, informations et inscription obligatoire au 0848 110 888 ou à inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

L'agenda du Parc

On peut consulter et inscrire diverses manifestations sur l'agenda du Parc. www.gruyerepaysdenhaut.ch

Tous les vendredis, 16h à 20h
La fournée au feu de bois | Cerniat
Four de l'Adde. Grande variété de pains et spécialités.
Informations : Four de l'Adde, 026 927 16 22.

Tous les vendredis, 10h
Visite guidée | Rougemont
Visite guidée du village de Rougemont avec ses chalets centenaires à l'histoire passionnante ainsi que son église romane du 11e siècle construite par les moines de Cluny. En hiver, la visite peut s'effectuer en traîneau.
Informations et inscriptions : Pays-d'Enhaut tourisme Rougemont, 026 925 11 66.

Jusqu'au 27 avril 2014
Découpages au Pays-d'Enhaut | Musée du Vieux Pays-d'Enhaut, Château-d'Œx
Le Musée du Vieux Pays-d'Enhaut expose en permanence une collection inégalée des œuvres des deux précurseurs J.-J. Hauswirth et L. Saugy. Tout en conservant en mémoire les découpeurs qui les ont suivis : Christian Schwizgebel, Isaac Saugy, Otto Nussbaumer, Jean Boillat, Colette Rossier, Suzy Duperrex, Michel Echenard et tous ceux qui sont restés plus discrets.
www.musee-château-doex.ch

Jusqu'au 2 février 2014
Guy Oberson, terrestres | Musée de Charmey
Peintre fribourgeois à la carrière internationale avec ses dessins à la craie grasse et ses grandes peintures. Sa nouvelle exposition évoque la vie, la mort, la relation à l'animal, à la montagne. Elle parle de notre condition terrestre.
www.musee-charmey.ch

28 décembre 2013, 11 janvier 2014
Soirée raquettes raclettes | Col des Mosses, 17h45
Randonnée accompagnée en raquettes à neige au refuge de Pra Cornet avant de déguster de délicieuses raclettes. Informations et inscriptions : office du tourisme Les Mosses – La Lécherette, 024 491 14 66

28 décembre 2013
Descente aux flambeaux | La Lécherette, 19h
Le groupement des Intérêts de La Lécherette organise une descente aux flambeaux. Vin chaud offert à tous les participants.
Informations et inscriptions : office du tourisme Les Mosses – La Lécherette, 024 491 14 66

17 janvier 2013
Raquettes - Raclette | Vallon de Villard, 18h à 23h
Balade en raquettes au clair de lune dans le Vallon de Villard-sur-Chamby, commune de Montreux, suivie d'une soirée raclette.
www.vallondevillard.ch

25 janvier au 2 février 2014
Festival international de ballons | Château-d'Œx
Grâce à son microclimat exceptionnel, la capitale mondiale de la montgolfière en milieu alpin (Château-d'Œx) s'apprête à accueillir de nombreux aérostiers venus du monde entier et de fantastiques ballons aux formes spéciales.
Informations : Pays-d'Enhaut tourisme, 026 924 25 25.

9 février 2014
Les Petites Fontaines | Grandvillard, 9h30
Chaudron de vin cuit et fête avec repas et dégustations de produits du terroir. Randonnée en raquettes entre forêts et pâturages à la recherche des traces d'une nature sauvage mais pas toujours endormie. Marcheurs moyens. Enfant dès 14 ans si bons marcheurs.
Informations et inscriptions : Cyrille Cantin, 079 634 55 31

22 février 2014
Rallye du goût | Château-d'Œx, , 19h – 22h
Parcours en raquettes à la lumière des torches avec haltes dégustation auprès des producteurs des *Produits Authentiques du Pays-d'Enhaut* et buffet final autour d'un feu.
Informations : Pays-d'Enhaut tourisme, 026 924 25 25.

23 février 2014
La Chaux du Vent | Vallée de la Jogne, Charmey, 9h
Randonnée en raquette sur une terre chargée de légende. Monastères, chapelles, alpages et forêts forment la mosaïque historique, sociale et naturelle de cette journée.
Informations et inscriptions : Cyrille Cantin, 079 634 55 31.

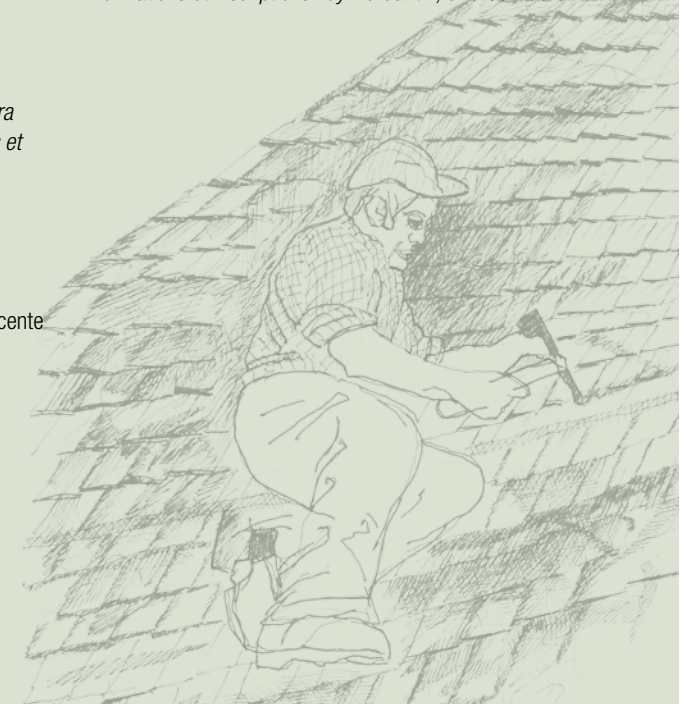

Vous inscrire à la lettre d'information Objectif Parc

Vous désirez en savoir plus sur le Parc, connaître ses activités, ses offres ? Savoir quelles sont les manifestations organisées sur son territoire, quelles actualités le concernent ? Alors abonnez-vous à la lettre d'information du Parc, Objectif Parc. Vous la recevrez par courriel, une fois par mois. En quelques clics vous trouverez les informations qui vous intéressent.
S'inscrire : medias@gruyerepaysdenhaut.ch

Impressum

Parc'info, journal du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Coordination : François Margot, Patrick Rudaz
Rédaction : Isabelle Daccord, David Laurent, Florent Liardet, Patrick Rudaz
Photographies : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut
Tirage : 24'000 exemplaires (distribué en tout ménage dans les communes du Parc)
Imprimé sur papier FSC, 100% recyclé, sans chlore
Graphisme : meo, Rossinière, www.allmeo.com
Contact : Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, Place du village 6, 1660 Château-d'Œx
www.gruyerepaysdenhaut.ch | info@gruyerepaysdenhaut.ch | 026 924 76 93